Tri, mode d'emploi

VOS PAPIERS

> BAC BLEU

> Journaux, prospectus, magazines
> Annuaire, catalogue, cahier
> Agenda, courrier, enveloppes

VOS EMBALLAGES MENAGERS

> BAC JAUNE

> Bouteilles et flacons en plastiques (sirop, shampoing...)
> Bouteilles d'huile plastique et aérosols
> Emballages métalliques, en acier et aluminium (canette, boîte de conserve, couvercles)
> Petits cartons d'emballages

VOS EMBALLAGES EN VERRE

> BAC VERT

> Bouteilles, pot, bocaux en verre
> Bouteilles d'huile en verre (vides)

Attention : la vaisselle et la faïence ne se recyclent pas !

VOS ORDURES MENAGERES

> BAC GRIS

> Restes de repas, mégots, mouchoirs...
> Emballages alimentaires souillés (pot de yaourt, barquette de beurre ou de de viande, boîtes de pizzas, tubes de sauces...)
> Sacs plastiques ou film alimentaire

RAPPEL : Les cartons sont à déposer dans un conteneur à cartons ou à la déchèterie.
Les déchets verts sont à composter à domicile ou à la déchèterie.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VALLÉE DE L'AVANCE

• Avançon • La-Bâtie-Neuve • La-Bâtie-Vieille • Chorges • Montgardin
• Rambaud • La Rochette • Saint-Étienne-le-Laus • Valserres

Un doute, une question ?
Communauté de communes de la Vallée de l'Avance

33, rue de la Lauzière 05230 LA BATIE-NEUVE
Tél. 04 92 50 20 50 - Fax : 04 92 50 21 65
Courriel : secretariat@valleedelavance.com